

L'année 2019 fut marquée par la clôture des travaux de rénovation de l'hébergement et en parallèle l'octroi, à compter de septembre 2019, via un projet d'expérimentation de moyens supplémentaires en personnel éducatif, moyens devant nous permettre de faire face à une évolution confirmée du public, à savoir l'accueil de très jeunes adolescents (13 ans) et/ou l'accompagnement de garçons qui bénéficient d'une reconnaissance MDPH et d'une notification d'accueil en IME ou ITEP...

1. Vers une évolution du public confirmée

Dans la continuité des observations faites l'an passé, l'année 2019 confirme une évolution des profils et besoins du public accueilli. Les jeunes présentés à l'admission semblent de plus en plus abîmés et nécessiter des accompagnements de plus en plus spécifiques qui relèvent le plus souvent d'autres structures bien identifiées telles que des ITEP ou IME mais ne pouvant proposer de place d'accueil.

De profils très carencés et insécures, ces jeunes semblent peu désirants, peu curieux du monde, mal insérés socialement (peu de pratiques de sport, d'activités dans le cadre de l'éducation populaire, de loisirs...). Ces jeunes semblent accrochés à peu de choses, inscrits dans le lien à l'autre de façon précaire, de sorte qu'ils ne sont pas arrimés, pouvant être à la fois partout et nulle part, naviguant entre divers points de chutes parfois dans une même journée. Nous pourrions dire que nombre d'entre eux sont dans une errance physique, psychique et relationnelle qui s'associe à une quête identitaire sans point d'identification ou de butée. Dans la réalité ils n'ont pas éprouvés le rapport à la Loi, souffrant comme le veut l'époque, d'un délitement de la fonction paternelle qui participe à un manque crucial de limites. Les actes agressifs et destructifs à l'encontre de l'institution et de son personnel sont en constante augmentation si bien que les dépôts de plaintes se font réguliers et signifient la nécessité perçue de recourir à une autorité supérieure pour soutenir quelque chose d'une limite structurante.

Ces jeunes présentent des niveaux scolaires relevant des classes primaires, des parcours scolaires très morcelés ou des décrochages très précoces. De ce fait, les attendus en termes d'insertion et d'autonomie à majorité se révèlent en total décalage avec la maturité affective, parfois cognitive ou relationnelle de ces jeunes.

Aussi, l'accueil de ces adolescents nécessite des adaptations au cas par cas et obère parfois les perspectives d'insertion, y compris dans le milieu adapté. Les projets dans lesquels nous tentons de les inscrire nécessitent pour eux de pouvoir se projeter vers l'avenir, dans une continuité d'être, et une inscription dans une dynamique stable auprès des personnes qui les accompagnent au long cours. Sous le règne de l'instantané, ces jeunes peinent à se projeter dans une vie d'adulte actif et se réfugient souvent dans la fuite, la consommation de toxiques, notamment celle de cannabis, qui se généralise largement.

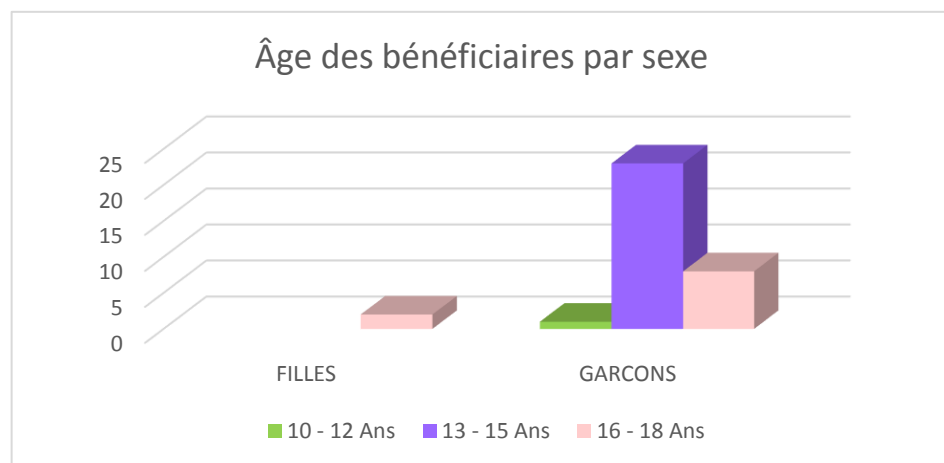
Or cette année plus encore, le cadre proposé se heurte à la difficulté de les inscrire dans un projet dans la temporalité et la continuité que sous-tend le placement. Elle bute tout autant à faire advenir du vivre-ensemble avec des individus dont les problématiques individuelles compliquent la relation à l'autre.

Aussi les conventions exceptionnelles se multiplient pour 1133 journées en 2019 contre 650 en 2018. Il s'agit d'accompagnements spécifiques pour des adolescents présentant des problématiques particulières impliquant des réponses sur mesure, essentiellement par le truchement d'accompagnements renforcés. Il est question de garçons qui présentent un nombre de passages à l'acte importants, se caractérisant surtout par des dégradations matérielles massives (véhicules, vitres, tentatives d'incendies...), et/ou qui à défaut d'une orientation adaptée dans le champ du handicap ont besoin que la relation à l'autre et aux apprentissages soit médiatisée, et/ou d'un accompagnement vers une structure du champ du handicap dans une période de transition.

2. Une activité relativement stable

	2015	2016	2017	2018	2019
AGREMENT*	46	46	46	46	46
JOURNEES PREVISIONNELLES	14220	14470	14470	14470	14470
JOURNEES REALISEES	16212	16146	16896	15504	15144
ECARTS	1992	1676	2426	1034	674
	14,01%	11,58%	16,77%	7,15%	4,66%
EFFECTIF AU 31 DEC	48	54	50	53	44
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	114,01%	111,58%	116,77%	107,15%	104,66%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	100	96	102	96	78

20% des mesures de placement évoluent au cours de l'accompagnement, il s'agit principalement d'un glissement de la prise en charge en internat vers un accueil de jour ou un suivi à partir du domicile parental.



Fait marquant dans l'actualité de 2019, nous avons répondu favorablement à l'accueil de 2 jeunes filles de plus de 17 ans pour lesquelles le Service de Protection de l'Enfance peinait à accompagner un projet tant elles avaient déjà épuisé les accueils précédents.

Pour ce qui concerne les sorties, notons que 50% des adolescents retournent en famille avec ou sans accompagnement. Seuls 4 d'entre eux s'inscrivent dans une poursuite du parcours dans l'établissement (service MIE et Jeunes Majeurs), 20% poursuivent leur parcours avec le soutien d'autres dispositifs d'hébergement que ceux offerts par l'établissement. A noter par ailleurs que

MOUVEMENTS (ENTREES - SORTIES - EN COURS)

ADMISSIONS - PROVENANCE	NB	SORTIES - MOTIF DE SORTIE	NB
Confiés par l'ASE du Bas-Rhin au titre de la protection de l'enfance	20	Retours en famille ou autonomie	16
Confiés par l'ASE du Bas-Rhin au titre de l'accueil administratif et Mineurs Isolés Etrangers	4	Retours en famille avec AEMO OU SERAD	5
Confiés au titre de l'Ord. du 2 février 45	3	Accueils en lieu de vie FAE CER et CEF	8
Placement direct au titre de la protection de l'enfance	0	Changt. de la forme du placement avec maintien du suivi EEP (non compris dans le total)	8
Confiés par l'ASE du Haut-Rhin au titre de la protection de l'enfance	3	Fin mises à pied/accueils d'urgence	4
Confié par l'ASE du Val d'Oise (95)	0	Admissions en IMPro	1
Mises à pied / Accueils d'urgence	4	Service MIE Château d'Angleterre	2
		Jeunes Majeurs (Service Jeunes majeurs EEP Château d'Angleterre)	2
Service MIE/JM Château d'Angleterre	0	Sans domicile connu	3
		Séjour de rupture	1
TOTAL	34	TOTAL	42

Les réorientations se font essentiellement vers des CER ou CEF. Seul un jeune fut accueilli en FAE. Constatation qui nous renseigne à nouveau sur le positionnement du Château (induit du fait des admissions proposées) en proximité avec les structures d'éducation contrainte.

Le nombre de conventions exceptionnelles, les parcours des mineurs vers ces espaces de prise en charge spécifiques, la proximité de notre accompagnement avec l'arrêt de toute mesure de protection en raison de la proximité de la majorité ou de l'inefficacité de tout accompagnement va nous conduire à devoir revisiter notre équipement, nos ressources. Il n'est pas possible d'entériner ces évolutions sans mesures d'accompagnement, sauf à valider l'officialisation de l'instabilité de la structure en termes de ressources humaines, et en termes de mises en danger pour les adolescents confiés.

DUREE DE SEJOUR

	2018 -2019	
	2018	2019
< 1 MOIS	6	4
1 à 6 MOIS	13	7
6 à 12 MOIS	7	8
12 à 24 MOIS	10	14
24 à 36 MOIS	7	4
+ DE 36 MOIS	1	5
TOTAL	38	38

Plus de 50% des adolescents sont accompagnés durant plus de 12 mois, pour un quart plus de 24 mois. Une des pistes d'analyse serait de penser que le projet tel qu'il est proposé parvient à mobiliser les jeunes sur la durée, une autre serait d'indiquer où combien les réorientations vers d'autres dispositifs peinent à aboutir.

3. Des difficultés de recrutement et de pérennisation des postes d'éducateurs

Pour les mêmes raisons, l'investissement de l'accompagnement semble lui aussi souffrir d'un désinvestissement sur la durée. Le turn-over important de professionnels participe à cette impression qui gagne notre établissement (et sûrement au-delà) que les liens et les projets ne parviennent à se construire ou à tenir dans la durée. Pourtant il s'agit bien là de l'essentiel auquel il nous faudrait tendre pour tenter d'inscrire ces jeunes en tant que sujets sociaux. Les difficultés de recrutement de personnels formés participent à cette impression de dénuement face aux problématiques rencontrées. L'écart entre les ressources et les besoins se creuse et crée de l'épuisement chez des professionnels peu équipés pour y répondre et faire avec ce qu'ils rencontrent d'eux-mêmes en situation de travail. Les jeunes professionnels se retrouvent démunis, ils ne disposent que de peu de repères pour recevoir, analyser, et comprendre ce/ceux qu'ils rencontrent.

Ainsi, nous soulignons et déplorons un manque de soutien, qui prend parfois la forme d'un manque de fermeté, dans les réponses judiciaires aux actes posés par les adolescents accueillis. Ceci participe à un sentiment croissant de perte de limites et de repères qui œuvre à l'encontre des besoins de contenance des jeunes, mais aussi des professionnels qui sont à leur contact de manière quotidienne et se voient parfois rudement malmenés, non seulement dans leur fonction, mais aussi dans leur chair et dans leur être.

Aussi à ce jour, les moyens dont nous disposons (réunions d'équipe, de synthèse, groupe d'analyse de la pratique, interventions des psychologues et pédopsychiatre), ne suffisent pas à pallier le manque de formation initiale et la nécessité d'accompagnement des équipes éducatives dans ce qu'elles vivent auprès des jeunes accueillis.

Durant l'année 2019, comme en 2018 une bonne partie des équipes éducatives de l'établissement furent renouvelées.

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2019

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2017	2018	2019	Service
42,79	41,69	42,69	EEP Château d'Angleterre

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadre- ment*	Adminis- tratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	42,69	4,00	2,00	25,49	1,10	0,10	10,00
CDD temporaire	3,00			3,00			
CDD remplacement	7,00			3,00			4,00
Contrats aidés	2,40		0,71	1,00			0,69
Maitres	0,00						

4. Une organisation repensée

Aussi pour tenter de répondre à l'ensemble de ces constats, nous avons choisi, en septembre 2019, de tester une nouvelle organisation des équipes avec la mise en place d'un éducateur « fil rouge » par groupe. Cet éducateur

assure une continuité dans la prise en charge et la préoccupation en étant présent de manière quotidienne en semaine. Il est référent de l'ensemble des situations et chargé d'assurer la cohérence des parcours et de l'accompagnement de chacun. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des parents, partenaires et institutions. Une de ses missions connexes est d'accompagner ses collègues pour qu'ils gagnent en expérience et en compétences.

Cette organisation et sa pertinence seront évaluées au cours de l'année 2020.

5. L'internat, un modèle à bout de souffle ?

L'effort de diversification des prises en charge engagé depuis 2007 afin de mieux répondre aux besoins de chaque situation d'enfant et de ses parents, n'est pas sans effet sur les internats. La démultiplication des alternatives (séquentiel, placement à domicile, AEMO H, AEMO renforcée...) veut que ce soit les garçons les plus abîmés qui soient accueillis en internat, parfois ceux qui ont déjà écumé les autres types d'accompagnement, usés sur le plan transférentiel et relationnel, qui ne font plus confiance au système de protection qui n'a pas su répondre à la hauteur de leur besoin. Ces garçons sont amenés à vivre en collectivité avec des jeunes qui présentent comme eux des difficultés à entrer en relation avec l'autre, et se retrouvent donc confrontés en miroir à la difficulté à vivre ensemble dans ce cadre.

La diversification des possibilités d'identification s'appauvrit autant que celles d'interagir de façon saine avec un pair. Si les problématiques du public n'ont pas foncièrement évolué ; l'augmentation de la proportion de jeunes très déstructurés minimise les possibilités d'identification à des pairs qui le sont davantage, qui se trouvent dans un parcours d'insertion comme c'était le cas de la majeure partie des jeunes il y a 10 ans.

Autre conséquence : peu de jeunes bénéficient de retours en famille les week-ends. Le nombre d'adolescents présents les samedis et dimanches va toujours croissant et dépasse souvent 18, soit plus de 50% de notre effectif hébergé, alors même que nos ressources n'ont pas suivi cette évolution.

6. Un plateau de jour qui révèle ses limites

Le Pôle Pédagogique a lui aussi été mis à rude épreuve. Accueillant les garçons non scolarisés (scolarisables ?) ou qui ne répondent à aucun dispositif existant de droit commun, ces jeunes sont souvent en refus d'apprendre, de se contraindre à l'effort et en manque de représentations du monde du travail. A défaut ils projettent parfois de gagner leur vie dans des systèmes parallèles, estimant perdre leur temps à tenter de se conformer à un système de formation qui n'offre que peu de gratification.

Face à cela, le dispositif tel qu'il est proposé aujourd'hui présente trop de similitudes avec le système scolaire qui les a déjà confronté à l'échec voire au rejet. Par ailleurs, cela ne permet pas de répondre au besoin de travailler de manière fine et individuelle, de partir de leurs potentialités pour développer des compétences et leur permettre de trouver une accroche par le biais d'une expérience narcissisante et capacitante.

Aussi à ce jour, les jeunes accueillis nous mettent au défi de repenser l'ensemble de ce que propose la structure tant sur le plan éducatif que pédagogique.

7. CONCLUSION

Si les internats recueillent les publics les plus fragiles, il semble d'une impérieuse nécessité de reconnaître et de valoriser le travail des personnes qui en prennent soin, de leur donner les moyens de penser et ainsi de les prémunir de l'épuisement afin de limiter les ruptures successives et délétères pour tous.

L'enjeu est de taille : comment susciter, encourager, mobiliser le travail auprès d'adolescents en internat de la Protection de l'Enfance ?

Parmi toutes les formes d'interventions proposées dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'internat occupe une place particulière du fait de la globalité des actions (réponses) qu'il propose.

La relation de proximité, l'animation du quotidien, sont des leviers majeurs dans la pratique éducative, créatrices de dynamiques collectives et de projets individuels.

Aujourd'hui les inquiétudes de mon prédécesseur quant au devenir de notre projet subsistent, nous ne pouvons juste prendre acte de la désertion de ces adolescents en fugue, en rupture, en situation de danger avéré et dont les solutions classiques ne sont plus adaptées.

Il nous faut adapter les contextes institutionnels au rythme de vie de ces jeunes et de leurs familles, dans leur environnement afin de leur permettre de sortir d'une situation de crise et de reprendre pied.

Il s'agit d'un véritable changement de paradigme, il ne s'agit plus de penser les mesures à partir d'une logique de places mais nous nous devons de penser/construire les places à partir de l'endroit où se situent ces adolescents.